

Pierre Dullin (1804 – 1888)

A la faveur d'une généreuse donation, la pinacothèque du palais de justice de Chambéry vient de s'enrichir d'une nouvelle œuvre d'art, en l'espèce, le portrait d'un magistrat savoyard non ordinaire, car conduit par l'histoire à servir successivement deux institutions judiciaires étatiques.

Pierre Dullin, tel est son nom, s'est trouvé, en effet, à la charnière du basculement de la Savoie Piémontaise vers le pays où se dirigent ses rivières.

Il naît tout d'abord en France. Nous sommes en 1804 ; la Savoie devenue française depuis 1792, constitue le département du Mont-Blanc. Pierre Dullin voit le jour, le 19 juillet 1804, dans l'avant-pays savoyard, précisément à Yenne où sa famille est implantée depuis trois siècles.

Ses ancêtres ont exercé dans cette commune, ancienne capitale du Petit Bugey, des fonctions publiques importantes : curial, cet officier municipal qui suppléait le châtelain en son absence ou en cas d'empêchement, ou encore insinuateur, fonction semblable à celle de receveur de l'enregistrement en France et qui avait la charge de surveiller la bonne conservation du Tabellion, regroupant les copies des actes et contrats reçus par les notaires.

Le père de Pierre Dullin était quant à lui notaire à Yenne. Après lui avoir fait donner sa première éducation dans sa famille, il l'envoya, à l'âge de onze ans, la continuer au Collège Royal de Chambéry. Nous sommes, en effet, en 1815, le roi de Piémont Sardaigne qui vient de reprendre possession de la Savoie, a naturellement débaptisé le collège impérial de Chambéry institué par Napoléon I^{er} en 1810, pour lui donner le nom de collège Royal. Ce collège est implanté à deux pas d'ici, dans l'ancien couvent de la Visitation, aujourd'hui lycée Vaugelas.

Sur les bancs du collège Royal, Pierre Dullin va rapidement se lier d'amitié avec quatre camarades qui compteront plus tard parmi les célébrités de la Savoie :

Pantaléon Costa de Beauregard, futur député de la Savoie au parlement de Turin et futur premier président du conseil général de la Savoie

Louis- Frédéric Ménabréa, futur ministre de la Marine, puis des travaux publics et enfin président du conseil du nouvel Etat italien, né en 1861

Charles Dupasquier, futur Gouverneur-régent de la Savoie, d'avril à juin 1860, président du conseil général de la Savoie et enfin premier président de la cour d'appel de Chambéry

Georges-Louis Mercier, natif de Saint-Jeoire en Faucigny, futur premier président de la cour de cassation française de 1877 à 1883.

Dans l'émulation de ses quatre condisciples, Pierre Dullin poursuit des études brillantes au Collège Royal de Chambéry ; il obtient sans peine sa maîtrise, l'équivalent de notre baccalauréat français.

C'est vers le droit que son père l'oriente alors, en l'envoyant à la faculté de droit de l'université de Turin d'où il sort, le 15 juillet 1826, à l'issue de sept années d'études (deux de philosophie et cinq de droit) avec le grade de docteur en droit, accompagné de la mention cum laude (avec les louanges du jury).

Il revient en Savoie où son père est décédé l'année précédente, tandis que sa sœur unique s'est mariée avec un notaire de Yenne, Maître Rumilly.

Attiré par l'institution judiciaire, il effectue un stage chez un avocat célèbre de Chambéry, Maître Dupuis qui, au bout de deux années, lui propose de devenir son associé. Mais à la grande surprise de son maître, il décline, car son appétence va vers la magistrature.

Le 21 octobre 1828, Pierre Dullin est nommé surnuméraire au bureau de l'Avocat des pauvres. Sept ans plus tard, le 31 octobre 1835, le voici promu substitut de l'avocat fiscal général. La consécration arrive le 3 janvier 1843, où un décret royal du roi de Sardaigne Charles Albert, le nomme Sénateur-Avocat des Pauvres.

Mais cinq ans plus tard, le Sénat de Savoie est supprimé et remplacé par la cour d'appel de Chambéry. Le 4 mars 1848, Pierre Dullin devient conseiller à la nouvelle cour d'appel. Il se distingue par ses connaissances en droit pénal, au point qu'on lui confie bientôt la présidence de la cour d'assises.

C'est cette fonction qu'il continue à occuper, en 1860, lorsque la Savoie devient française. Son autorité et son prestige sont tels qu'il se voit proposer un poste de conseiller à la cour de cassation de Turin. Mais il refuse cette flatteuse promotion expliquant « *Comment pourrais-je quitter ce pays qui a vu naître ma descendance, cette Savoie, à laquelle j'ai voué toutes mes affections, ces collègues, ses amis toujours chers ? Serais-je heureux ailleurs ?* »

Aussi poursuivra-t-il son labeur de conseiller à la cour d'appel de Chambéry chargé des assises, jusqu'à ce qu'en 1867, un poste de président de chambre devienne vacant et qu'il y soit promu. C'est donc comme président de chambre à la cour d'appel de Chambéry que Pierre Dullin achèvera sa carrière, le 8 août 1874.

Il n'aura nulle difficulté pour employer son temps désormais déchargé des contraintes professionnelles, car depuis de longues années, Pierre Dullin possédait une vie sociale riche. Dans sa noble demeure de Bornessant à Billième, qu'il avait restauré vers 1852, il recevait avec chaleur, non seulement ses collègues, mais aussi tous les gens de chez lui qui venait solliciter un conseil ou une démarche. Chez lui, c'était cet avant pays savoyard qu'il affectionnait.

En 1850, il avait présidé un consortium de 28 communes mobilisé pour la réalisation d'une route reliant les Echelles à Saint-Jean de Chevelu par Novalaise. Au lendemain de l'Annexion, il avait entrepris avec succès une démarche personnelle auprès de Napoléon III pour obtenir le financement de la prolongation de la route vers Lucey, Chanaz et Culoz. On comprend pourquoi ses concitoyens le réélirent durant vingt ans, au conseil divisionnaire du département, appellation ancienne de notre actuel conseil départemental.

Administrateur de l'hospice des aliénés de Bettonnet, il avait apporté un actif concours au transfert des malades dans le moderne asile qui venait d'être édifié à Bassens, aux portes de Chambéry. Il présida par ailleurs, durant de longues années, l'Institution chambérienne des Orphelines et de la Providence, implantée alors au faubourg Reclus.

Ses concitoyens de Billième l'avaient, pour leur part, porté au conseil municipal de la commune où il ne cessa d'être réélu.

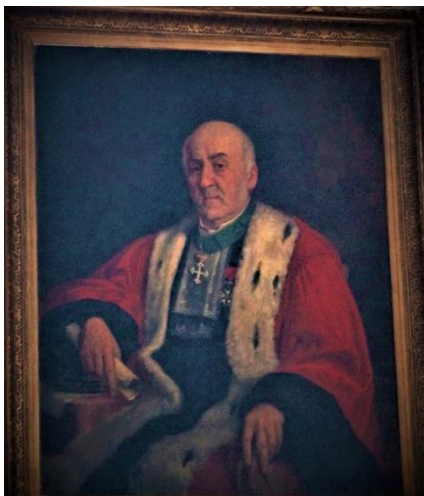
Mais Pierre Dullin, haut magistrat, impliqué exemplairement dans la vie locale, était aussi un père de famille. Marié en 1837, à Joséphine Hélie, fille de l'ancien administrateur général des finances du royaume de Naples, il s'était retrouvé veuf, dix ans plus tard. Devant assumer l'éducation de cinq enfants en bas âge, il assumait pleinement sa tâche de père.

Nul doute qu'un de ses plus belles satisfactions de père fut, l'entrée sur ses traces, dans la magistrature de son fils Ferdinand qui exercera successivement au tribunal de première instance de St Julien en Genevois, les fonctions de juge suppléant, substitut, juge d'instruction, et président, avant d'être promu en 1895, conseiller à la cour d'appel de Grenoble où il achèvera sa carrière en 1908.

Historien et fin lettrée, Ferdinand Dullin avait été élu successivement membre de l'Académie Delphinale puis Membre de l'Académie de Savoie. Parmi ses écrits historiques, on retient aujourd'hui encore, son étude comparée de l'organisation supérieure judiciaire du Dauphiné et de la Savoie, depuis les conseils résidents et souverains du 14^e siècle jusqu'aux cours d'appel impériales françaises du second empire, ouvrage publié en 1908.

Bon sang ne sachant mentir, son fils Charles- Marie Eusèbe Dullin, né en 1874, lui succédera au tribunal de Saint Julien lui aussi comme juge, juge d'instruction puis président, avant d'être promu, en 1924, conseiller à la cour d'appel de Chambéry où il achèvera sa carrière en 1940. On lui doit une étude historique, juridique et sociale de l'asile d'aliénés de Bassens dont il était membre de la commission administrative, publiée en 1937.

Il est donc bel et bon qu'une représentation du président Pierre Dullin, figure de proue de cette lignée de magistrats savoyards, prenne place au siège de la cour d'appel de Chambéry.



L'huile sur toile de l'artiste (non identifié à ce jour), réalisée vers 1870, le représente dans sa toge rouge bordée de fourrure herminée, de président de chambre de la cour impériale de Chambéry.

Accrochés à sa poitrine, le ruban rouge et la croix de chevalier de la Légion d'Honneur que lui a décernés Napoléon III, le 17 avril 1861 et enserrant son cou, la cravate de commandeur de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, au rang duquel il a été élevé par le roi Victor-Emmanuel II, le 5 décembre 1868.

L'Académie de Savoie, exprime sa gratitude aux descendants du président Pierre Dullin qui, par le don de cette œuvre picturale, permettent de pérenniser le souvenir de ce haut magistrat savoyard, dans l'enceinte judiciaire où il s'est illustré.

Jean-Olivier Viout
Président de l'Académie de Savoie